



Puis-je interdire à ma soeur de voir mes enfants ?

Par **clobo75001**, le **26/12/2008** à **17:18**

Bonjour,

j'ai eu de très sérieux problèmes avec ma famille, mon père en particulier (mes parents sont séparés) et ma soeur. Je n'ai plus de contacts avec eux aujourd'hui et ne souhaite plus du tout en avoir. Sans rentrer dans les détails, les motifs qui m'ont poussée à prendre cette décision sont très graves et celle-ci restera ferme et définitive.

Je n'ai pas encore d'enfants mais je redoute déjà l'avenir. Déjà, j'ai vu qu'il me sera très difficile voire impossible d'empêcher mon père d'approcher mes enfants s'il le désire, bien qu'il me paraîtrait complètement illogique de sa part de vouloir tenir un rôle de grand-père après les choses qu'il a faites en tant que père ! Mais je pense qu'il fera tout ce qu'il peut pour me forcer à lui amener mes enfants uniquement dans le but de bousiller ma vie et celle de ma propre famille.

La question qui m'importe aujourd'hui est de savoir si ma soeur pourra exiger de voir ses neveux, mes enfants ? J'espère que je pourrai au-moins les protéger d'elle.

Je sais que vous ne connaissez pas les motifs qui me poussent à m'inquiéter de tout ça, mais croyez-moi, tout ce que je veux c'est ne plus jamais entendre parler d'eux.

Merci d'avance pour votre aide.

Par **jeetendra**, le **26/12/2008** à **19:22**

bonsoir, lisez dans mon blog l'article sur le droit de visite et d'hébergement si ça peut vous être utile, bonne fête de fin d'année, cordialement

Par **clobo75001**, le **29/12/2008** à **01:30**

Je vous remercie pour ces éclaircissements qui ne me rassurent guère. Je trouve que votre article plaide surtout en faveur des grands-parents qui ne sont pas forcément les plus sages

parce qu'ils sont plus âgés.

J'ai vu mon père pleurer sur commande plus d'une fois alors que c'est un véritable tyran et je pense sincèrement être plus mature que lui bien qu'il aie le double de mon âge et un poste de directeur multirégional dans une grosse firme allemande.

Ce ne devrait pas être aux parents de prouver que les grands-parents sont déséquilibrés, dangereux etc. pour pouvoir préserver leurs enfants de ces derniers mais aux grands-parents de prouver que les parents sont déséquilibrés et n'offrent pas un environnement sain et stable à l'enfant pour pouvoir les voir contre la volonté de ces derniers. Des parents sains et équilibrés savent ce qui est bon pour leurs enfants, car ne l'oublions pas il s'agit de leurs enfants et non de ceux des grands-parents ou autres tiers, et leur volonté devrait primer.

Je suis très inquiète pour l'avenir, les lois qui statuent sur ce sujet sont à mon avis à revoir.

Merci pour vos explications. Je vous souhaite également de très bonnes fêtes de fin d'année.